

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LEZE ARIEGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 32/2017**

**OBJET : Autorisation pour Monsieur le président à signer une convention avec l'association Loisirs pour Tous.**

**L'an deux mille dix-sept et le 31 janvier à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 25 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs René AZEMA, Jean-Pierre BASTIANI, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Bertrand COURET, Jean DELCASSE, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MAGGIOLO, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Floréal MUNOZ, François NOWAK, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Alain PEREZ, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN,

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Marie-Christine BERDOU-ESCOURROU, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Danielle TENSA.

**ABSENTS AVEC PROCURATIONS :** Madame Sylvie BOUTILLIER donne procuration à Nadine BARRE, Madame Carole LAFUSTE à Bertrand COURET, Madame Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, Monsieur Sébastien VINCINI à Serge BAURENS.

**ABSENTS NON EXCUSES :** M. GILABERT Nicolas, Mme Joëlle TEISSIER

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Alain RIVELLA a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle la politique de la Communauté de Communes en matière de petite enfance et enfance, notamment la volonté de développer l'accueil de l'enfant en situation de handicap au sein des structures d'accueil du territoire de la Communauté de Communes.

Depuis 2015, l'association Loisirs Pour Tous intervient au sein du centre de loisirs Louis Souillès. Elle a pour but d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap, en mettant à disposition un personnel qualifié pour l'accueil de public spécifique.

Il est précisé que l'association intervient à titre gratuit dans les locaux du centre de loisirs Louis Souillès situé au Bois de Notre Dame à Auterive, pour le compte de la Communauté de Communes.

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

Affiché le



ID : 031-243100542-20170131-32\_2017-DE

Monsieur le Président propose de renouveler la convention avec l'association Loisirs pour Tous, annexée à la présente délibération, définissant les modalités d'exécution de la prestation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire

**AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes autres pièces utiles à la mise en application de celle-ci.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,

Serge BAURENS